

# Discours

*de*

**Jean-Yves LE DRIAN**

*Ministre de la Défense*

Monsieur le Premier Ministre,

Madame la Présidente,

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Monsieur le délégué général pour l'armement,

Monsieur le chef d'état-major des armées,

Mesdames et Messieurs les officiers généraux,

Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux de vous retrouver aujourd'hui pour conclure ces deux journées, après avoir écouté les perspectives d'action que le Premier ministre nous a exposées ce matin.

Ces journées sont l'occasion, précieuse pour notre communauté de Défense, de prendre la hauteur de vue nécessaire à la bonne préparation de l'avenir de notre Défense. Par l'échange avec nos partenaires internationaux, par le dialogue entre eux de responsables de haut niveau, agissant à des postes différents, et parfois de sensibilité différente, nous nous donnons ici les moyens d'enrichir le débat stratégique de la multiplicité de ces points de vue. Conjuguer l'action et la réflexion, faire preuve d'innovation et d'initiative, c'est ce qu'exigent de nous les défis auxquels nous sommes confrontés, c'est ce qu'attendent de nous nos concitoyens.

\* \* \*

## **Situation internationale**

Toutes les réflexions que nous avons partagées ces deux derniers jours le prouvent de façon nette : nous sommes entrés dans une phase nouvelle de la vie internationale ; elle fait évoluer du même coup nos conceptions de la sécurité, avec de très nombreuses conséquences pour la Défense, les armées, nos services de renseignement, ainsi que nos industries. Nombre de tendances et de certitudes qui remontent à la période ouverte à la fin de la guerre froide se trouvent désormais corrigées ou invalidées.

Nous assistons en effet au renforcement de menaces existantes et à l'apparition de nouvelles formes de menaces. Nos projets sur l'Europe se trouvent mis en doute, voire très ébranlés. Le respect du droit international dans certaines de ses expressions les plus universelles est bafoué, comme l'attestent l'emploi d'armes chimiques en Syrie, en toute impunité jusqu'à présent, dont rend compte le groupe d'enquête conjoint des Nations-Unies, ou l'annexion de facto de territoires.

Après de nombreux développements dans le domaine du maintien de la paix, dont les enseignements demeurent importants pour le métier des armes en particulier, ce sont les missions de combat, mais aussi de prévention, protection et dissuasion qui occupent de nouveau le devant de la scène.

Ces évolutions nous imposent des adaptations majeures dont je veux maintenant préciser l'actualité et les contours.

## ▪ **Le contre-terrorisme**

Tout d'abord, l'intensification, et pour tout dire le changement de nature de la menace terroriste, avec notamment les tentatives de conquêtes territoriales importantes par un terrorisme militarisé, a imposé à nos armées un engagement nouveau et d'une ampleur inédite, à l'étranger comme sur notre sol.

La France déploie aujourd'hui en permanence plus de 30 000 hommes en opérations extérieures et intérieures. Nous combattons Daech au Levant, et nous soutenons le Gouvernement d'Entente Nationale contre cette organisation terroriste en Libye ; nous luttons au Sahel contre AQMI, et nous assistons les pays du bassin du lac Tchad contre Boko Haram. Nos unités militaires ont quitté l'Afghanistan, mais nous maintenons une vigilance par le renseignement et les actions de coopération dans cette partie de l'Asie, qui demeure un foyer majeur pour Al-Qaïda et une terre de conquête pour Daech.

Cet engagement porte ses fruits. Au Levant, Daech recule sur tous les fronts, sous la pression des forces locales appuyées par la coalition internationale. Avec l'opération Chammal, la France est l'un de ses principaux contributeurs. Dans cette reconquête, nous avons décidé d'épauler davantage les forces irakiennes cet automne, avec pour objectif la prise de Mossoul, la capitale irakienne du califat autoproclamé. En ce moment même, des pièces d'artillerie s'installent à proximité de la ligne de front, pour fournir un appui précis aux Irakiens, et notre groupe aéronaval s'apprête à appareiller : il renforcera significativement nos capacités de frappe, d'observation et de renseignement dans la région déjà mise en œuvre par notre armée de l'air depuis près de deux ans avec désormais une flotte exclusivement composée de Rafales.

En Syrie, les actions conjuguées des uns et des autres, soutenues au plan aérien par la coalition, coupent progressivement les dernières voies d'approvisionnement de Daech depuis la Turquie. La chute du prétendu Etat Islamique, dans cette partie du Moyen-Orient qui a fait sa sinistre réputation, est désormais une question de temps.

Au Sahel, la force Barkhane, épaulée par la mission des Nations Unies, la MINUSMA, et la mission EUTM de l'Union européenne, maintient les groupes terroristes d'Al-Qaïda en échec, afin de prévenir la reconstitution de leurs repaires. Elle vient en appui de l'indispensable mise en œuvre des accords d'Alger. Nous poursuivrons nos efforts en ce sens, tant sur le plan militaire que politique et économique.

L'engagement des armées dans le contre-terrorisme, sur les théâtres extérieurs comme sur notre territoire, est donc un fait majeur de notre histoire militaire. Nous devons encore en tirer toutes les conséquences en termes de doctrine, de capacités, de formation. Il en va de même pour nos services de renseignement : l'ampleur et l'urgence de la tâche les confrontent à un formidable défi, qui affecte de surcroît le périmètre de leurs activités respectives, et sollicite leurs capacités techniques et humaines à un niveau inédit.

## ▪ **Affirmation de puissance**

### **Russie**

A cette menace d'inspiration djihadiste, qui a pris une dimension de plus en plus transrégionale, de l'Atlantique à l'Asie du Sud-Est, s'ajoutent les conséquences à tirer du retour très net de l'emploi de la force armée par de grandes puissances étatiques, au service de leurs ambitions territoriales.

Je pense d'abord à la Russie. Elle a procédé à l'annexion de la Crimée. Ses armées, massivement rééquipées et modernisées, multiplient les démonstrations de force jusqu'aux lisières des espaces maritimes et aériens des pays de l'Alliance Atlantique. Elle effectue des démonstrations de force et prononce un effort militaire significatif en Syrie, au soutien de Bachar el Assad.

Surtout, la Russie a développé et met en pratique de nouvelles doctrines et de nouveaux modes d'action, en particulier de type « hybride » et de déni d'accès, qui soulèvent de nouvelles questions sur nos propres façons d'agir.

Avec la Russie, nous devons donc continuer d'affirmer une volonté de dialogue et même de partenariat sur les sujets majeurs d'intérêt commun, comme la lutte contre le terrorisme ou la prolifération et le maintien de la paix internationale. Mais nous devons, dans le même temps, démontrer de façon crédible notre détermination à faire respecter les principes fondamentaux du droit international, de la sécurité en Europe et de nos alliances. Telle est notre conception de la relation avec la Russie : allier fermeté et ouverture au dialogue.

## **Chine**

Un nouvel acteur étatique majeur s'affirme par ailleurs pour les questions militaires : je veux parler de la Chine, avec laquelle nombre de pays, dont la France, souhaite développer un « partenariat stratégique ». La politique de Défense de Pékin se veut officiellement « défensive par nature », et nous en prenons acte.

Mais son concept de défense active inquiète beaucoup dans la région, car il implique le développement d'une gamme complète de moyens offensifs modernes, y compris des capacités de projection de puissance par la mer. Or, chacun sait que, dans le même temps, les différends territoriaux en mer de Chine du sud sont marqués par une politique du fait accompli, comportant en particulier la militarisation d'un certain nombre d'îles et de récifs, pourtant contestés par d'autres pays.

Nous devons nous féliciter de l'implication chinoise dans les opérations de maintien de la paix de l'ONU en Afrique, ou dans la lutte contre la piraterie. Cependant, cet engagement n'empêche pas Pékin d'écarter les conclusions des arbitrages internationaux lorsqu'ils lui sont défavorables.

En tout état de cause, la croissance économique de la Chine s'accompagne d'un effort majeur en faveur de l'augmentation des capacités de projection de l'armée chinoise, du développement d'une Marine de premier plan, ou de l'installation de nouvelles bases, comme c'est actuellement le cas à Djibouti. Une nouvelle donne se dessine sous nos yeux.

Dans cette situation, la pression croissante des problèmes de sécurité relance désormais les dépenses militaires mondiales, et l'Organisation Atlantique comme l'Union européenne prennent conscience de la nécessité de ne pas se laisser distancer.

C'est dans ce contexte que, malheureusement, le projet politique le plus structurant pour notre environnement immédiat, je veux parler de l'union de l'Europe, traverse une crise sans précédent.

### **▪ L'UE en crise**

L'Union européenne se trouve en effet dans un moment critique de sa jeune Histoire. Ne nous y trompons pas : c'est bien le projet de construction d'une Union européenne qui est aujourd'hui en péril, menacé par des fractures politiques, que révèlent autant le Brexit que les divergences profondes mises au jour par la gestion de la crise des migrants.

A cette crise politique s'ajoutent des défis majeurs dans les domaines de la sécurité et de la Défense. La jeunesse de l'Union Européenne en tant que telle dans le domaine militaire, et la faiblesse de ses moyens placent l'Europe dans une situation critique. Les investissements nationaux de Défense ont été réduits de façon continue dans la plupart des pays depuis la fin de la guerre froide, même si une tendance à la reprise est constatée depuis un ou deux ans chez certains de nos grands partenaires. L'Union européenne manque en outre d'instruments budgétaires et financiers communs pour promouvoir les efforts de Défense, qu'ils soient nationaux ou collectifs.

Même si j'ai bien noté les propos de Michael Fallon hier, le départ du Royaume-Uni constitue également pour l'Union européenne, non sans paradoxe, un risque d'affaiblissement d'une culture de Défense encore fragile et insuffisamment partagée,

que nous avons contribué à façonner : je pense au Conseil européen de 2013, le premier du genre depuis cinq ans, suivi par le lancement successif de cinq missions militaires européennes, dont deux avec des mandats exécutifs, EUFOR RCA en 2014 et EU NAVFORMED Sophia en 2015.

Pour protéger ses citoyens et ses valeurs, l'Union européenne devra encore développer sa culture de Défense. Il y a aujourd'hui une fenêtre d'opportunité et même une dynamique pour les sujets de défense que les citoyens européens appellent de leurs vœux. Nous venons d'adopter une nouvelle « Stratégie européenne » en juin ; une échéance importante pour donner de grandes orientations dans le domaine de la défense se présente le 16 septembre avec la réunion informelle des chefs d'Etat et de Gouvernement réunis en Conseil Européen à Bratislava ; les ministres de la Défense se réuniront ensuite, d'abord de façon informelle à la fin du mois à Bratislava, puis pour procéder aux travaux nécessaires en vue du Conseil Européen des 15-16 décembre 2016. Il s'agira de donner des impulsions dans le domaine de la défense, comme nous avons su le faire dans le passé, conjointement avec d'autres partenaires.

L'Union Européenne doit également savoir s'adapter à la réalité d'une menace qui change de nature, élever ses capacités d'action collective et poursuivre ses efforts au-delà de ses propres frontières, comme j'ai eu par exemple l'occasion d'en débattre hier lors de la table-ronde consacrée aux enjeux de sécurité en Méditerranée.

Les différents éléments que je viens de mentionner marquent aussi de façon définitive, s'il en était encore besoin, la fin d'un rêve - certains diraient d'une illusion voire d'une insouciance -, celui de l'entrée dans une ère de quiétude historique, après la fin de la guerre froide. La période que nous vivons est exceptionnelle par le nombre et la diversité des problématiques et des sollicitations auxquelles notre outil de Défense doit répondre de façon simultanée.

Cette situation a évidemment un impact sur la conduite des opérations et les moyens qui leurs sont dévolus.

\* \* \*

### **Préparation des opérations**

Au sortir de la guerre froide, la France est longtemps demeurée l'un des principaux contributeurs de troupes aux opérations de maintien de la paix sous casque bleu, que ce soit dans les Balkans, en Asie (Cambodge), en Afrique ou au Proche et Moyen Orient (Liban). Elle a aussi pris sa part de responsabilités en Afrique au titre d'opérations du même type, mais cette fois sous le pavillon national ou dans le cadre plus large de la PSDC.

Ces opérations ont fait évoluer le métier et l'éthique du soldat, les concepts d'emploi, la préparation opérationnelle. Il a fallu prendre en compte les caractéristiques propres à ces opérations, en particulier en cas d'accord de paix ou d'opération à but humanitaire : l'absence d'adversaire désigné, la nécessité de protéger les populations civiles sans prendre parti dans les conflits, ou encore l'application d'une légitime défense aux contours parfois flous. Nos forces ont été, et peuvent encore être, déployées sur le terrain moins pour détruire un adversaire que pour empêcher la dégradation d'une situation politique ou humanitaire, afin d'offrir aux parties en présence et à la communauté internationale le temps requis pour trouver une solution politique à la crise.

Cependant, les difficultés propres à ces opérations, et la montée en puissance de périls plus directs ont conduit à un retour progressif à des modes d'intervention militaires davantage tournés vers la coercition. Ce fut notamment le cas au Kosovo, en 1999, au sein de la coalition menée par l'OTAN.

Le terrorisme de masse, le retour des stratégies de puissance sur l'échiquier mondial et l'émergence de nouvelles formes de menaces, y compris cyber, notamment sur le territoire national, ont encore durci la réponse militaire et de Défense aux crises mondiales, tout en maintenant la capacité des armées à inscrire leur action dans un

schéma plus global de retour à la paix, qui demeure l'objectif politique de toutes nos interventions armées, je tiens à le souligner.

#### ▪ **Culture de l'adaptation et préparation de l'avenir**

Cette réorientation n'a cependant pas été une révolution. La Défense a en effet toujours cultivé une capacité d'adaptation remarquable. Ce qui l'a rendue possible, c'est le souci permanent de préparer l'avenir, grâce à une capacité de planification pluriannuelle, certes imparfaite, mais essentielle. Les Livres blancs qui travaillent sur un horizon de quinze ans environ, et les lois de programmation militaire régulières, sur six ans, en forment l'expression privilégiée.

C'est bien le souci de préserver notre capacité à comprendre, décider et agir de manière autonome qui doit rester le guide de notre réflexion stratégique, au sein d'une « culture de l'adaptation » qui est la marque de notre action au sein de ce Ministère.

Notre conviction, c'est que, quelles que soient les circonstances et les difficultés économiques rencontrées, la France ne doit pas renoncer, et aujourd'hui moins que jamais, à disposer de l'éventail complet des moyens militaires nécessaires à sa sécurité, son indépendance politique, son autonomie stratégique. Elle doit aussi répondre à son statut de membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies, et de puissance majeure dans l'Europe de la Défense.

Je pense bien sûr à notre dissuasion nucléaire, dans ses deux composantes. Le retour des stratégies de puissance auquel nous assistons tant en Asie que sur le continent européen ne fait que confirmer les choix qui ont été faits en la matière, et qui devront être pérennisés dans les années à venir.

Dans la même perspective, nous devons continuer à disposer des forces nécessaires pour faire face à toute agression de nature étatique sur notre sol, ou bien contre d'autres Etats-membres de l'Union européenne ou de l'OTAN. C'est ce que nous avons démontré en participant aux mesures de réassurance dans l'Est de l'Europe. C'est ce que nous continuerons à faire en apportant notre contribution à la présence avancée décidée lors du sommet de Varsovie, au mois de juillet dernier.

Je serai ici clair et direct : c'est le maintien de notre capacité à combattre dans le haut du spectre des conflits armés qui nous permet d'assurer notre crédibilité, tant à l'égard de nos partenaires et alliés que de nos potentiels adversaires.

Concernant les guerres dites asymétriques, singulièrement celles contre les organisations terroristes, nos armées doivent également être capables d'intervenir de manière appropriée, hors de nos frontières comme sur le territoire national. Là aussi, c'est notre capacité à anticiper, à planifier et à décider, ainsi que la gamme complète de nos moyens, qui permettent de prendre l'ascendant sur un adversaire dangereux et protéiforme.

Pour garantir notre « agilité stratégique », c'est-à-dire la capacité à changer de posture en fonction de la menace, il sera nécessaire de rejoindre l'objectif d'un effort de défense de 2% de PIB. C'est ce que prévoit l'article 6 de la loi de programmation militaire. C'est aujourd'hui plus que jamais indispensable. C'est aussi à cette condition que nous pourrions maintenir l'excellence de nos industries de Défense qui contribuent au succès des armes de la France, au présent comme pour les victoires futures.

\* \* \*

### **Industrie de Défense**

#### ▪ **Préparer l'avenir**

Dans le domaine industriel et technologique justement, le Ministère de la Défense s'est donné les moyens de préparer l'avenir. Depuis cinq ans, j'ai tenu à ce que les efforts en recherche et développement ne soient pas rognés. Cette volonté se traduit chaque année par un investissement de 3,6 milliards d'euros dans la Recherche et le Développement (R&D) cumulés. C'est une capacité unique au sein de l'Etat,

indispensable au maintien de l'excellence technologique de notre pays sur le long terme.

La préparation de l'avenir passe également par le financement d'écoles d'ingénieurs de très haut niveau, comme l'Ecole polytechnique où nous étions hier lors de notre première journée, SupAéro ou l'ENSTA. Former des ingénieurs aujourd'hui, s'assurer de l'excellence scientifique, technique, humaine de cette filière, c'est contribuer au maintien de l'autonomie stratégique française pour les générations à venir.

L'investissement dans la R&D, comme les succès à l'exportation, bénéficient évidemment aux grands groupes, à nos grands champions nationaux. Mais ils sont également porteurs pour les petites et les moyennes entreprises, qui profitent à plein de cette dynamique. Je souhaite saluer ces entreprises, parce que leur souplesse, leur créativité, leur capacité à innover, sont une des forces de notre pays et un véritable atout pour notre secteur industriel de Défense.

C'est dès aujourd'hui que nous préparons la Défense du futur, en nous donnant les moyens d'être à la hauteur des nouveaux enjeux technologiques et capacitaires, qui sont considérables, dans tous les milieux. J'ai ainsi décidé cette année l'acquisition des drones Patroller, qui seront produits par Safran : ils marquent la naissance d'une véritable filière « drones » en France. A moyen terme, nous pourrions disposer également de drones MALE européens, dont la conception est en cours de lancement actuellement avec nos partenaires allemands, italiens et espagnols. C'est une grande aventure technique dans laquelle nous sommes engagés.

Dans le milieu terrestre, la numérisation de l'espace de bataille progresse, avec le programme Contact, et j'ai pu constater lors du salon Eurosatory en juin que le programme Scorpion, avec les futurs blindés Griffon et Jaguar, poursuit son développement de façon pleinement satisfaisante.

Concernant la Marine enfin, nous amorçons une modernisation majeure de nos forces navales : le premier SNA Barracuda arrivera en service en 2018, et les nouveaux SNLE, ceux de troisième génération, font l'objet de travaux intenses. Nous travaillons également à une nouvelle génération de frégates avec la frégate de taille intermédiaire (FTI), tandis que les premières FREMM entrent en service.

Ce dynamisme ne peut être séparé de nos succès à l'exportation, j'y viens à présent.

#### ▪ **Les succès à l'exportation**

Ce n'est un secret pour personne, dès 2012, j'ai choisi de faire des exportations de Défense l'un des axes majeurs de la politique du Ministère, et cet objectif guide mon action depuis plus de quatre ans.

Cette décision ne répond pas uniquement à une logique économique. Elle découle également du constat, exposé clairement dans le Livre blanc, que l'application du principe d'autonomie stratégique et la poursuite des efforts d'équipement de nos forces armées nécessitent de disposer d'une base industrielle solide et pérenne. Et pour y parvenir, il est indispensable que nos entreprises remportent des marchés à l'exportation. L'exportation, c'est un bien pour la recherche et l'emploi ; c'est aussi un bien pour notre sécurité.

Mes efforts, ceux du Ministère tout entier, ont ainsi été orientés pour renforcer « l'équipe France », comme j'aime l'appeler. Et je remercie tous les membres du COMED pour le travail qu'ils accomplissent ensemble. Car il s'agit bien de cela : un travail d'équipe permanent et discret, où chacun joue son rôle et contribue à un objectif commun : remporter les marchés auxquels nous concourons. Les entreprises doivent proposer les meilleurs produits aux meilleurs prix ; nos forces engagent et développent des coopérations avec les armées concernées, afin de tirer les plus grands bénéfices des similarités des systèmes d'armes ; la Direction générale de l'armement appuie nos clients dans la conduite de leurs projets. Mon rôle est de m'assurer à

chaque instant que leurs efforts s'inscrivent dans un ensemble cohérent, celui de la politique de Défense de la France, de ses alliances et de ses partenariats.

Et cette méthode fonctionne, en témoignent les succès exceptionnels que nous remportons depuis quatre ans. En vendant l'avion de combat RAFALE à l'Égypte puis au Qatar, après l'avoir éprouvé dans les opérations, nous avons mis en lumière toutes les qualités que cet appareil possède. En gagnant la compétition en Australie pour la fourniture de sous-marins, nous avons établi les forces de notre industrie de construction navale. Ces succès irrigueront l'ensemble des industries françaises du secteur de la Défense, petites entreprises comme grands groupes, avec le développement de dizaines de milliers d'emplois, et le renforcement de notre base technologique et nos capacités techniques.

Avec près de 17 milliards d'euros de prise de commande à l'export en 2015 et un effort quasi équivalent en investissement national de tout la Défense s'affirme à nouveau comme un secteur économique de premier plan. Elle le restera, et j'y travaille, soyez-en assurés.

#### ▪ **Du travail reste à accomplir, des succès à remporter**

Pour être à la hauteur de cette ambition, il y a néanmoins beaucoup à faire encore : dans le domaine naval, avec des compétitions en Norvège et en Pologne ; dans le domaine aérien, les négociations avec l'Inde et les Emirats Arabes Unis se poursuivent. Je pense également à la fusion, que j'ai voulue, de Nexter et de KMW, qui créera une nouvelle force à l'exportation dans le domaine des matériels terrestres.

Le travail continue également en ce qui concerne l'équipement de nos forces. Nous recevrons ainsi en début d'année prochaine des véhicules légers, tout spécialement adaptés pour Sentinelle. Pour nos opérations extérieures, nous complétons les stocks de diverses munitions, qui sont employées à un rythme soutenu par nos forces, et nous enrichissons notre flotte de transport tactique avec l'arrivée du premier C130J l'an prochain – sans compter les arrivées programmées d'A400M, ou encore le renforcement en cours de notre flotte d'hélicoptères.

Je n'oublie pas le « quatrième milieu », celui du numérique, pour lequel nous avons engagé une montée en puissance significative. Depuis le début de la LPM, notre capacité à agir et à riposter dans le cyberspace ne cesse de croître, en termes de recrutements et de capacités. Ce mouvement est d'ailleurs destiné à s'amplifier.

Le contexte général de notre action implique donc un accroissement significatif et maîtrisé des moyens accordés à notre outil de Défense. C'est bien le sens des décisions de 2015 et 2016 prises par le Président de la République, qui découlent aussi directement de l'engagement des forces armées sur le territoire national.

\* \* \*

### **Territoire national**

#### ▪ **Sentinelle**

J'en viens maintenant à ce sujet, dont vous avez d'ailleurs débattu lors d'un atelier, ce dont je me félicite, tant il importe à notre démocratie que cet engagement inédit de nos forces soit porté par une véritable débat public, responsable et constructif.

Quel est le sens de l'opération Sentinelle ? Elle consiste en une contribution spécifique, et complémentaire des forces de police et de gendarmerie, pour la protection du territoire national face à une menace terroriste durable, peu prévisible dans ses modes d'action et à certains égards fortement militarisée.

Cette contribution s'adosse à un principe simple, sur lequel je ne transigerai pas : c'est une seule armée, professionnelle, commandée au plan militaire par le chef d'état-major des armées pour l'ensemble des opérations décidées par le chef de l'Etat, qui est engagée à l'intérieur comme à l'extérieur de nos frontières.

Je le dis sans détour, notre pays ne peut pas, dans l'état actuel de la menace terroriste, se priver des qualités spécifiques de nos soldats professionnels et les réserver à

l'action extérieure, alors même que nos compatriotes sont sauvagement attaqués sur notre sol, à quelques kilomètres de nos garnisons militaires.

Tous les Livres blancs ont d'ailleurs affirmé la Protection du territoire national comme la première priorité stratégique de nos armées. Et l'intervention d'une force de 10 000 hommes dans le règlement de crises majeures, en complément de nos engagements extérieurs, a été anticipée par les deux derniers livres Blancs.

Le caractère durable de la crise actuelle nécessitait toutefois une inflexion et un effort capacitaires. C'est ce que nous avons réalisé en 2015 avec la LPM actualisée qui consacre notre capacité à opérer, dans la durée, à l'intérieur de nos frontières face à la menace terroriste, sans obérer nos engagements extérieurs.

Les postures associées de nos armées dans tous les milieux, terre, air, mer, y compris celui de la cyberdéfense, donnent un cadre précis à ces interventions qui ont, je le répète, vocation à perdurer à ce niveau tant que la situation sécuritaire l'exigera.

Je note pour conclure que l'opération Sentinelle est en constante évolution, comme en témoignent les décisions prises par le Président de la République cet été, qu'il s'agisse de son ancrage territorial ou de ses modes d'action, du travail conjoint avec les forces de sécurité intérieure, ou des équipements et moyens de transmissions et d'échange mis en œuvre par les forces.

Pour autant, j'ai bien conscience des efforts demandés à nos militaires. Et je veux d'ailleurs rendre hommage à la disponibilité des hommes et des femmes de nos forces armées, magnifiquement illustrée le 11 janvier et le 14 novembre 2015, et encore le 15 juillet 2016. A chaque moment, dans ces heures graves vécues par la Nation, ils ont su répondre à la mobilisation qui leur était demandée avec un courage et un comportement admirables. Ce statut de disponibilité permanente, qui leur impose de véritables sacrifices ainsi qu'à leurs familles, fait notre admiration comme il suscite la reconnaissance de l'ensemble de nos compatriotes. Il oblige également les responsables de la Nation à garantir les moyens de l'attractivité de la condition militaire.

Il fallait également prendre en compte l'impact potentiellement déstabilisateur dans un premier temps pour nos armées, sur leur entraînement et leur préparation opérationnels, d'un surengagement des effectifs, en premier lieu de l'armée de Terre.

Des mesures ont été prises en conséquence, vous les connaissez : d'une part la remontée des effectifs des unités opérationnelles, d'autre part un effort sans précédent depuis plusieurs décennies, avec la hausse des budgets du Ministère alloués jusqu'à la fin de la LPM.

Enfin, des mesures de reconnaissance des missions de protection sur le territoire national et de revalorisation des indemnités associées ont été prises depuis 18 mois. Certaines ont même été renforcées en juillet dernier.

Nos efforts commencent à porter leur fruit. Les nouvelles recrues sont là et nous les formons à l'exigence de leur futur métier. Dès la fin de l'année, les 11 000 effectifs supplémentaires de la force opérationnelle terrestre auront été recrutés. Pour les derniers d'entre eux, ils auront reçu leur formation militaire initiale à l'été 2017. Le niveau d'engagement opérationnel des armées devrait certes demeurer en l'état, mais avec une forte diminution des tensions et des retards dans l'acquisition des savoir-faire tactiques opérationnels, ou enfin de la forte suractivité, durement vécue dans nos forces, en 2015 notamment.

#### ▪ **Réserve et garde nationale**

Vous le savez, j'ai souhaité, dès les attentats de janvier 2015, lancer sans tarder une rénovation en profondeur de la politique des réserves militaires. Ce travail a été défini, dès les évolutions de la LPM actualisée, sous la forme d'un projet « réserves 2019 ». L'objectif est de changer d'échelle et d'organisation. Nos réserves doivent désormais



constituer une véritable force de « militaires professionnels à temps partiel » - tous les mots comptent -, indispensable à la réalisation des missions assignées à nos forces.

Le Président de la République, devant le Congrès le 16 novembre 2015, a estimé que ces réserves ont vocation à constituer le socle d'une « garde nationale », en mesure de compléter la capacité de réponse permanente de la Nation aux risques et menaces sur notre sol. Il s'agit là d'un véritable vecteur d'harmonisation des réserves en armes des Ministères de l'Intérieur et de la Défense. Son objectif sera de renforcer les effectifs des forces de sécurité, de répondre à la volonté d'engagement de celles et ceux qui veulent servir leur pays, et enfin de contribuer à la cohésion nationale.

Véritable « volontariat portant les armes », cette garde nationale a fait l'objet de rapports parlementaires présentés au Président de la République le 28 juillet 2016, documents dont je tiens à saluer ici la qualité. Un conseil de défense est prévu à ce sujet prochainement, sous l'impulsion du Président. Je m'en félicite, pour le formidable potentiel que représente la jeunesse de France et sa capacité d'engagement, tout comme pour le potentiel supplémentaire qu'offrira cette future garde nationale au service de la sécurité et de la Défense de notre pays.

Je vous remercie tous pour votre présence dans ces journées consacrées à notre défense qui témoigne de votre intérêt et de votre engagement, sous de multiples formes, au service de la sécurité de la France.